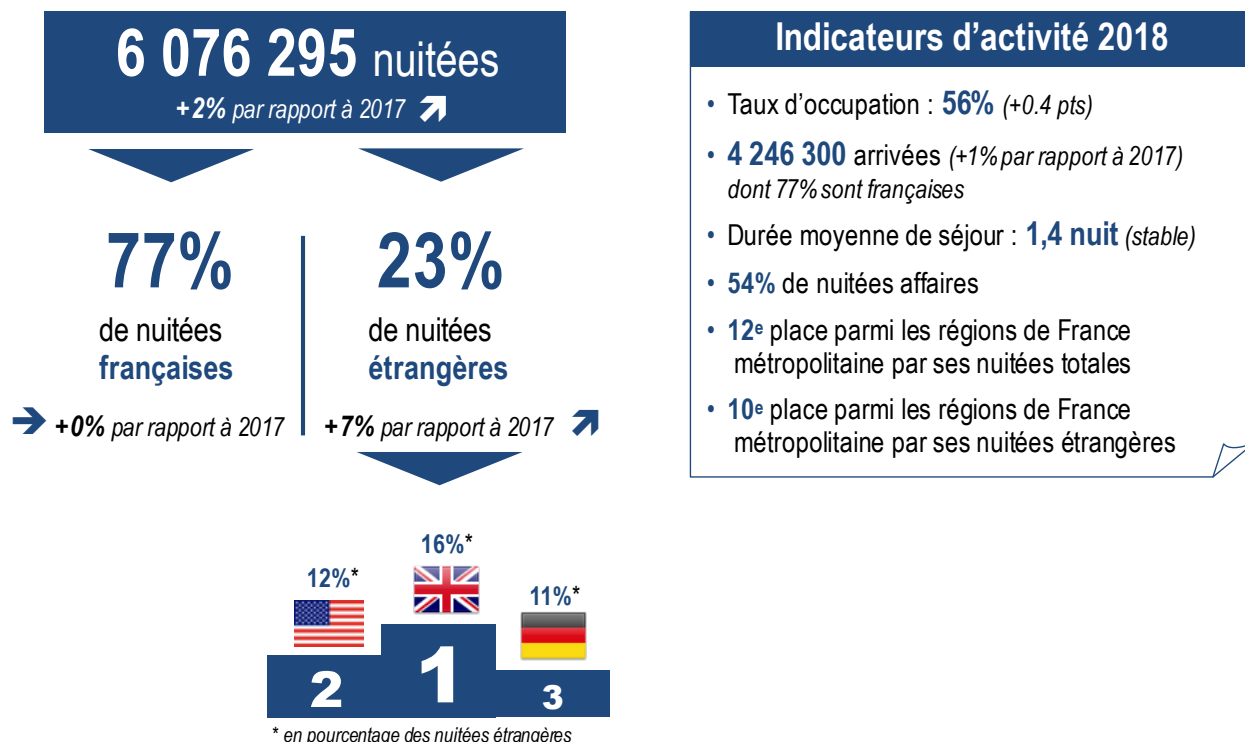


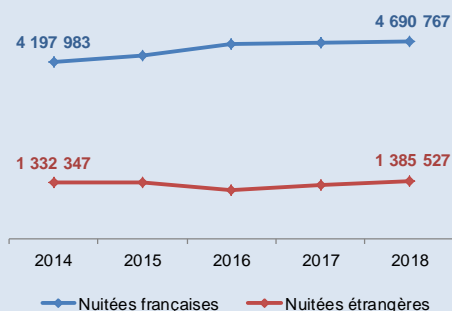
Fréquentation hôtelière 2018 en Centre-Val de Loire

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - INSEE/DGE/CRT Centre-Val de Loire et partenaires régionaux
Rédaction : Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire



Nouveaux chiffres record pour la clientèle étrangère

Les hôtels du Centre-Val de Loire ont enregistré sur l'année 2018 plus de 6 millions de nuitées : un résultat record.



C'est une progression de 2% par rapport à 2017 et de 7% par rapport à 2010.

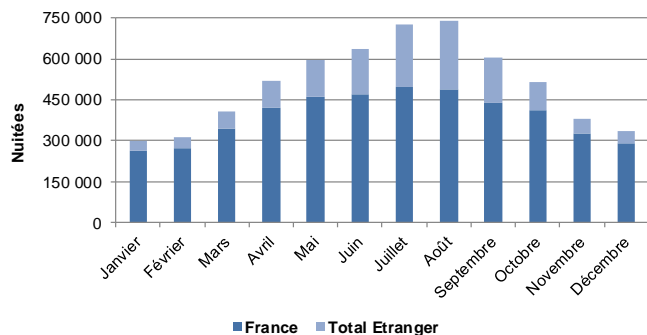
Le taux d'occupation reste stable par rapport à l'an passé et atteint près de 56% en moyenne sur l'année.

Après un retour des clientèles en 2017, 2018 affiche une nouvelle fois un chiffre de fréquentation record concernant la clientèle étrangère avec une progression marquée tout au long de l'année, (+7% de nuitées étrangères). C'est 48 000 nuitées de plus qu'en 2015, année record.

Les Britanniques restent la première clientèle étrangère dans les hôtels du Centre-Val de Loire, leur fréquentation progresse de près de 4% en 2018. Cette clientèle représente 16% des nuitées étrangères. Les Etats-Unis prennent cette année la deuxième place du podium, grâce à une progression de près de 27% par rapport à 2017. L'Allemagne tient ainsi la troisième place du trio de tête avec une augmentation plus mesurée, +5% de nuitées.

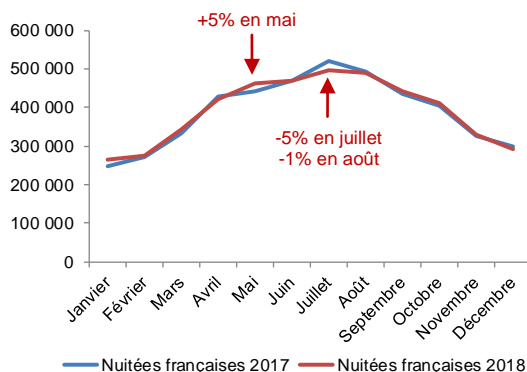
La clientèle française reste quant à elle stable par rapport à l'an passé.

Les nuitées étrangères concentrées sur la période estivale



La saisonnalité est davantage marquée pour les clientèles étrangères que pour la clientèle française.

68% des nuitées étrangères sont enregistrées sur la période estivale (de mai à septembre), contre 50% des nuitées pour les Français.



A noter également que la fréquentation française est en hausse au mois de mai (+5% de nuitées), tandis que les mois de juillet et août sont en baisse par rapport à l'an passé.

A contrario la fréquentation étrangère n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année.

Un équilibre entre les nuitées affaires et de loisirs en Centre-Val de Loire

La clientèle d'affaires¹, affiche un léger retrait par rapport à 2017 (-2% de nuitées).

Elle représente 52% des nuitées hôtelières de la région.

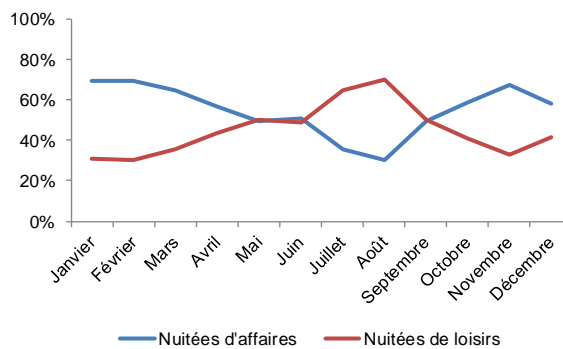
A l'échelle départementale, la clientèle d'affaires est majoritaire à l'exception de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher où les nuitées de loisirs sont prépondérantes.

Elles représentent respectivement 54% et 61% des nuitées de leur département.

La clientèle d'affaires présente une saisonnalité marquée de janvier à juin et de septembre à décembre. A contrario, les nuitées de loisirs sont plus importantes en juillet et en août.

La clientèle d'affaire plébiscite principalement les hôtels 1 à 3 étoiles (69% des nuitées d'affaires).

Des saisonnalités marquées pour les segments affaires et loisirs

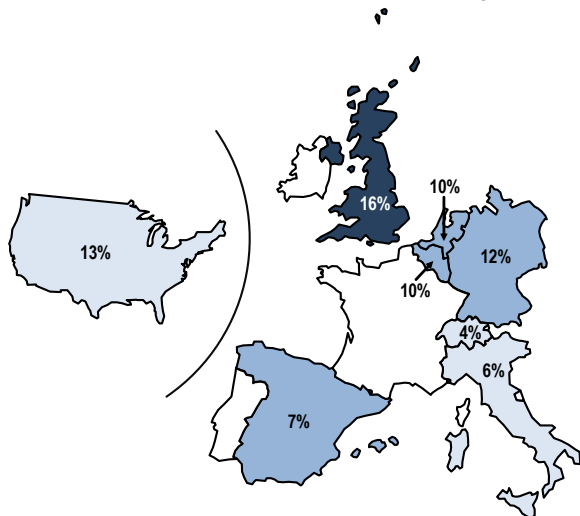


¹ Le terme « clientèle d'affaires » désigne ici l'ensemble des nuitées réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle. Le pourcentage de clientèle d'affaires est calculé à partir des réponses des hôteliers à la question suivante : « Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle professionnelle dans votre fréquentation du mois ? (en pourcentage des nuitées) ? ».

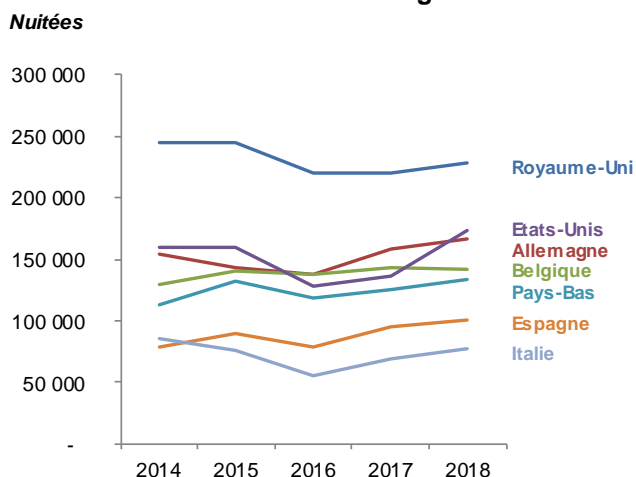
Une clientèle étrangère essentiellement européenne

Près de 1 nuitée étrangère sur 6 est britannique

(Données exprimées en % des nuitées étrangères)



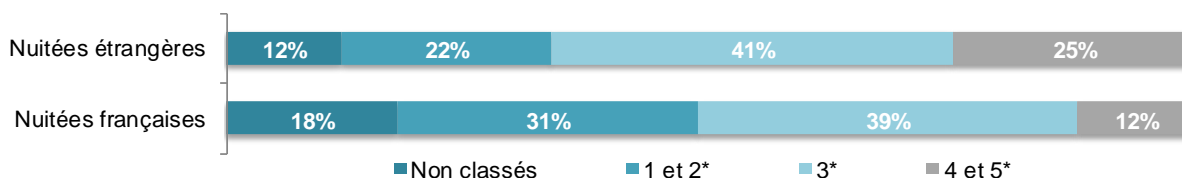
Reprise des principales clientèles étrangères



Les clientèles européennes représentent 76% des nuitées étrangères du Centre-Val de Loire. Les trois premières clientèles (Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne) totalisent à elles seules 41% des nuitées étrangères.

La majorité des clientèles étrangères progressent en 2018, hormis la Belgique qui affiche un résultat stable par rapport à l'an passé. La clientèle britannique est toujours en tête mais sa progression reste modeste tandis que la clientèle américaine enregistre une très nette progression (+27% de nuitées par rapport à 2017) et prend ainsi la 2nde place du classement.

L'hôtellerie haut de gamme plébiscitée par la clientèle étrangère



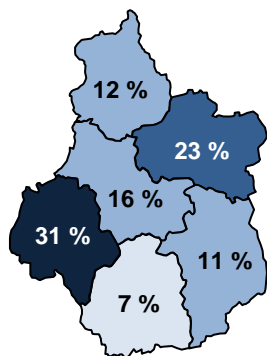
Les Français séjournent majoritairement dans les hôtels 1 à 3 étoiles (70% des nuitées), tandis que les hôtels haut de gamme attirent davantage les étrangers.

68% des nuitées étrangères ont lieu dans l'hôtellerie 3 à 5 étoiles, contre 51% des nuitées françaises.

La part des nuitées étrangères dans les établissements 4 et 5 étoiles est deux fois plus importante que celle des Français.

Plus des deux tiers des nuitées régionales enregistrées dans le Val de Loire

Près d'un tiers des nuitées hôtelières régionales enregistré en Touraine

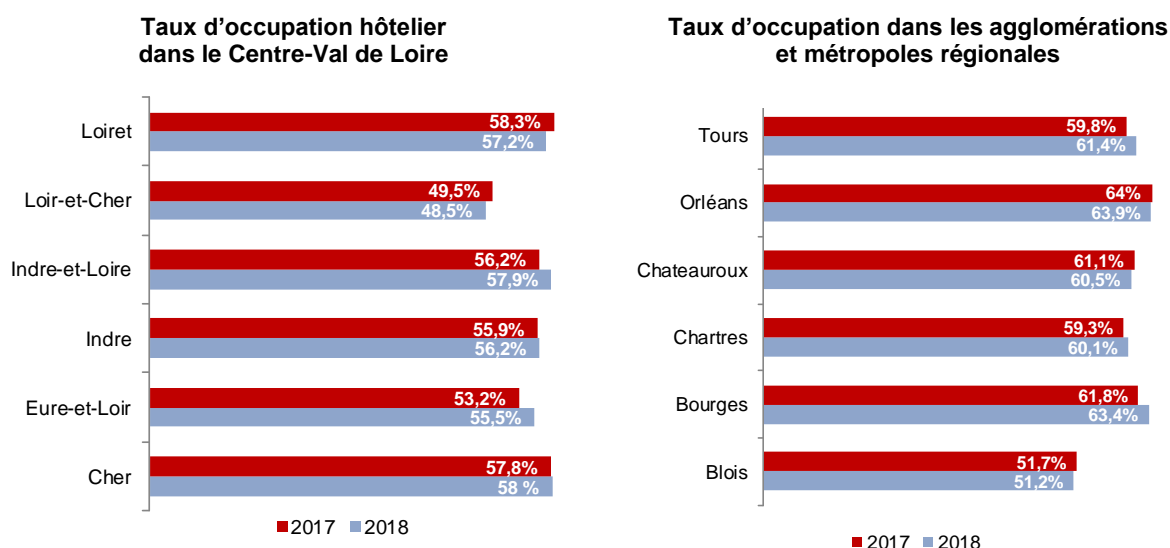


70% des nuitées régionales sont concentrées sur le Val de Loire : une répartition logique compte tenu de la renommée de ce territoire.

L'Indre-et-Loire se démarque des autres départements, enregistrant le plus de nuitées étrangères (29% de nuitées étrangères, soit une croissance de près de 2% en comparaison avec 2017). A noter que l'Eure-et-Loir suit en 2nd position avec 24% de nuitées étrangères.

Données exprimées en % des nuitées régionales.

Un taux d'occupation en hausse sur l'ensemble du territoire

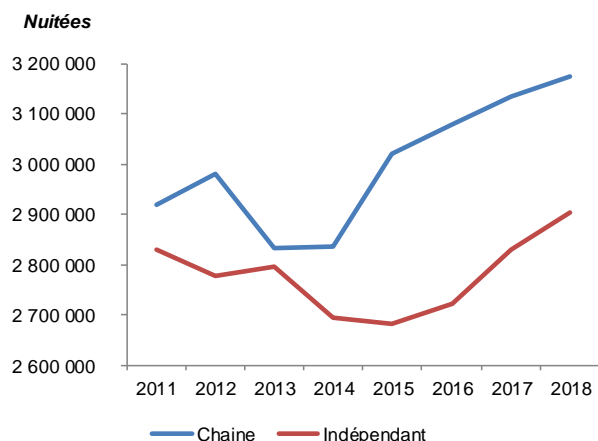


En 2018, le taux d'occupation de la région Centre-Val de Loire reste stable (+0.4pts). L'Eure-et-Loir enregistre la hausse départementale la plus marquée par rapport à 2017 (+2,3pts) tandis que le Loiret qui était en progression l'an passé, recule de -1,1pts.

Les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les hôtels de l'Indre-et-Loire et du Cher.

A l'échelle des agglomérations et métropoles chefs-lieux, le taux d'occupation reste stable, seules Tours Métropole et Bourges se démarquent légèrement, affichant +1,6pts chacune. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les hôtels de Bourges et d'Orléans.

L'hôtellerie indépendante rattrape son retard



En 2018, les nuitées de l'hôtellerie indépendante² progressent de 3% par rapport à l'an passé, contre 1% pour les hôtels de chaîne³.

Il s'agit d'un rebond pour l'hôtellerie indépendante, dont la fréquentation était en retrait jusqu'en 2015.

Le taux d'occupation quant à lui stagne, de même que celui des hôtels de chaîne.

A l'image de l'offre régionale, l'hôtellerie de chaîne reste la plus plébiscitée : elle représente 52% des nuitées en 2018.

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme est une enquête nationale, effectuée par sondage auprès d'un échantillon représentatif, stratifié selon l'espace touristique (urbain, rural...), la catégorie de classement et l'appartenance à une chaîne. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble du parc. Cette enquête est gérée par l'INSEE pour le compte de la Direction Générale des Entreprises (DGE).

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) Centre-Val de Loire et ses partenaires en région financent un accroissement de l'échantillon afin d'obtenir des informations complémentaires par département et pour les agglomérations et métropoles chefs-lieux. L'échantillon régional représente 78% du parc.

L'enquête porte sur les hôtels à vocation touristique de 5 chambres et plus, classés ou non. Les établissements hôteliers sont questionnés sur : leurs taux d'occupation, arrivées, nuitées et sur la part de clientèles d'affaires.

Le CRT Centre-Val de Loire élabore et analyse un ensemble de tableaux et notes de synthèse, lui permettant de répondre au mieux aux différentes demandes provenant des organismes institutionnels, des hôteliers, des sociétés d'études, des investisseurs potentiels et du monde universitaire. **L'historique des données comparables de 2010 à 2018 est disponible sur le site professionnel du CRT (www.tourisme-pro-centre.fr).**

En 2018, le taux de réponse global (en chambres) a été de 87% pour la région Centre-Val de Loire.

Toute utilisation des résultats devra mentionner la source : INSEE/DGE/CRT Centre-Val de Loire et partenaires régionaux. Les partenaires en région Centre-Val de Loire sont : le CRT Centre-Val de Loire, la Direction Régionale INSEE Centre-Val de Loire, la CCI Centre-Val de Loire, Tourisme & Territoires du Cher, l'ADRT d'Eure-et-Loir, l'ADT de l'Indre, l'OET de Touraine, l'OET et l'ADT de Loir-et-Cher, l'ADRT du Loiret.

² Les « hôtels indépendants » comprennent, les hôtels indépendants et les chaînes volontaires.

³ Les « hôtels de chaînes » regroupent les chaînes intégrées et les indépendants franchisés.